



Déclaration de Tripoli

3ème sommet Afrique-UE

(Tripoli, 29/30 Novembre 2010)

Nous, chefs d'État et de gouvernement de l'Afrique et de l'Union européenne, représentant plus de 1,5 milliard de citoyens, nous sommes réunis à Tripoli les 29 et 30 novembre 2010, avec la volonté de mettre à profit de nouvelles possibilités dans le cadre d'initiatives de plus grande envergure et mutuellement bénéfiques.

Le partenariat entre l'Afrique et l'Union européenne compte parmi les relations mondiales les plus durables et revêt une importance stratégique pour les deux parties. Nous poursuivrons les travaux lancés lors des sommets du Caire, en 2000, et de Lisbonne, en 2007, à l'occasion desquels nous avons décidé de mettre nos relations sur un nouveau pied d'égalité stratégique. Nous confirmons que la stratégie commune UE-Afrique sera le cadre de notre coopération future et adoptons le plan d'action 2011-2013, qui marque notre volonté renouvelée de réaliser ce partenariat.

L'Afrique, dont un grand nombre d'États fêtent le cinquantième anniversaire de leur indépendance, est, aujourd'hui plus que jamais, à la veille d'une évolution fondamentale offrant de nouvelles perspectives pour ce qui est de renforcer l'intégration et d'améliorer le développement durable dans le cadre d'une Union africaine qui aspire à la paix, à l'unité et à la prospérité pour le continent. Parallèlement, l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne marque une nouvelle phase pour l'Union européenne. Ces deux événements étendent et renforcent encore le partenariat Afrique-UE.

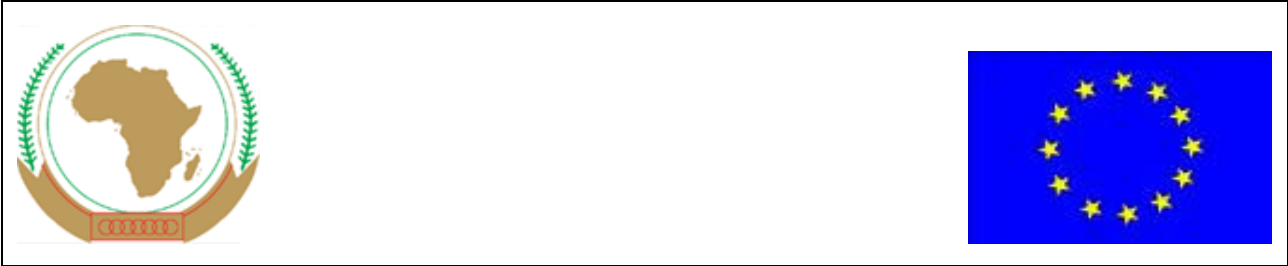
Depuis notre dernière réunion, il y a trois ans, le monde a connu une accélération de la mondialisation et une crise financière et économique sans précédent. Notre partenariat doit de ce fait être plus réactif et jouer un rôle plus important dans le cadre de la réforme du système de gouvernance mondiale, y compris en multipliant les possibilités pour l'Afrique et l'UE d'être représentées de manière équitable. Il conviendrait que notre partenariat serve de fil conducteur afin de mener à bien les transformations dont le monde a besoin: lutter contre les effets du changement climatique, prévenir les conflits, appliquer les principes de bonne gouvernance, mettre en place un marché de l'énergie durable comprenant notamment des investissements en particulier dans les sources d'énergie renouvelables, développer les infrastructures, garantir la sécurité alimentaire, atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, lutter contre le VIH/SIDA, se pencher sur la problématique des migrations et ses liens avec le développement et promouvoir l'égalité entre les sexes. Nous allons intensifier nos efforts conjoints, en particulier pour favoriser la croissance des investissements ainsi que la création d'emplois pour les jeunes générations qui entrent sur le marché du travail, notamment en Afrique.



Faisant fond sur des initiatives visant à sensibiliser le plus grand nombre aux succès qu'apporte l'esprit d'entreprise, nous sommes déterminés à promouvoir le secteur privé en tant que moteur essentiel d'une croissance économique durable qui profite à tous et acteur important d'un développement plus juste et équilibré. Il faut, pour susciter les investissements privés, que l'environnement dans lequel évoluent les entreprises soit transparent et tienne compte des principes de bonne gestion; des partenariats avec le secteur public, une meilleure productivité, une protection sociale des travailleurs tant dans les économies formelles qu'informelles ainsi que des efforts accrus en matière d'enseignement et de transfert de technologie, afin de favoriser une société fondée sur la connaissance, sont également nécessaires. Nous reconnaissons que l'intégration régionale joue un rôle tout aussi important pour la croissance et le développement et nous engageons à conclure des accords de partenariat économique (APE) qui contribuent au développement socio-économique, à l'intégration régionale et à l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale.

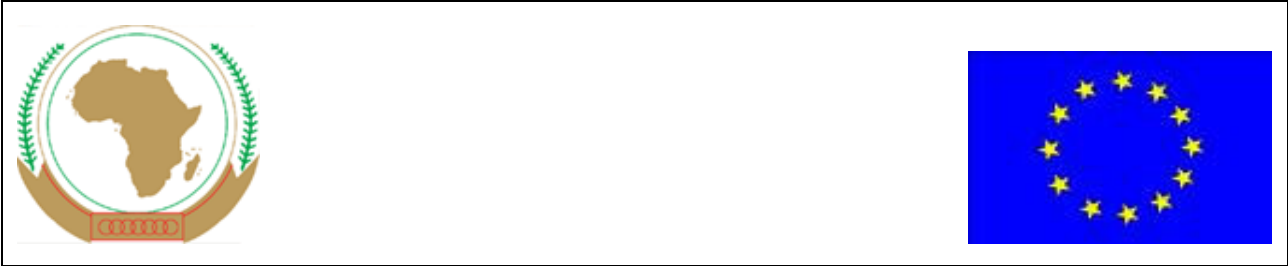
Conscients des efforts supplémentaires qui s'imposent pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique d'ici 2015, nous redynamiserons nos efforts concertés pour atteindre tous les OMD, en tenant compte des pays et objectifs qui ont le plus dévié de leur cap et en accordant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables et marginalisées. Nous estimons que tous les fonds disponibles pour le développement, tant nationaux qu'extérieurs et tant traditionnels qu'innovants, doivent contribuer à pérenniser la croissance économique et l'emploi en Afrique, deux éléments essentiels pour atteindre les OMD.

2010 étant l'année africaine de la paix et de la sécurité, nous attachons la plus haute importance à tous les efforts entrepris sur le plan de la prévention des conflits, de la réconciliation, de la justice et de la reconstruction et du développement après un conflit, pour le bien des populations qui subissent un conflit. À l'heure où la communauté internationale fête le 10^{ème} anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, les deux parties ont souligné le rôle que jouent les femmes dans les efforts visant à assurer durablement la paix et la sécurité. Celles-ci restent la pierre angulaire de notre coopération. Nous sommes fermement décidés à rendre l'architecture africaine de paix et de sécurité pleinement opérationnelle, en étroite coopération avec les organisations régionales. Pour ce qui est des opérations de maintien de la paix dirigées par l'UA, il a été convenu d'œuvrer à l'obtention de financements souples, prévisibles et durables.



Nous poursuivons nos efforts concertés pour mettre un terme au conflit en Somalie, stabiliser la situation intérieure et faire en sorte que des actions de reconstruction et de développement soient entreprises en temps utile, une fois le conflit terminé. Pour ce faire, nous continuerons à œuvrer de concert pour appuyer le renforcement de l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes, en soutenant le gouvernement fédéral de transition dans le cadre d'une stratégie politique globale redynamisée. Pour ce qui est du Soudan, nous soulignons qu'il est urgent et important de veiller à ce que tous les éléments de l'accord de paix global, y compris ceux qui concernent les régions d'Abeyi, du Sud Kordofan et du Nil Bleu, soient mis en œuvre en temps voulu et de manière pacifique et crédible, en particulier le référendum sur le Sud-Soudan, dont les résultats devraient être unanimement acceptés. Nous encourageons en outre toutes les parties à progresser sur les questions relatives à la période qui suivra le référendum. Dans ce contexte, nous nous félicitons du rôle prépondérant joué par l'UA en étroite coopération avec les Nations unies, ainsi que de l'appui fourni par le Panel de haut niveau de l'Union africaine, sous l'égide du président Mbeki, et par l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous nous félicitons en particulier des progrès réalisés en ce qui concerne le cadre relatif aux questions en suspens de l'accord de paix global et des accords intervenus à ce sujet.

Notre coopération continuera de s'appuyer sur nos valeurs et nos objectifs communs de bonne gouvernance, de démocratie et d'État de droit. Nous condamnons fermement tous les changements de gouvernement anticonstitutionnels qui sont, tout comme la mauvaise gestion des affaires publiques, une des causes principales d'instabilité. Nous sommes unis dans la lutte contre l'impunité aux niveaux national et international, et en faveur de la protection des droits de l'homme sur les deux continents. Nous mettons en exergue la nécessité de renforcer les appareils juridiques nationaux, ainsi que la coopération internationale, dans un but de justice, de paix et de réconciliation, qui comprend l'exercice de poursuites pénales à l'encontre des auteurs des crimes les plus graves qui préoccupent la communauté internationale, en toute connaissance des positions de l'Union africaine et de l'Union européenne. Nous condamnons toutes les formes de terrorisme et coopérerons étroitement pour lutter contre cette menace internationale et ses diverses sources de financement. Nous condamnons aussi l'intolérance sous toutes ses formes et lutterons contre ce phénomène et coopérerons également étroitement, y compris au sein des Nations unies, dans la lutte contre les menaces transnationales que représentent, entre autres, la piraterie, les déversements de déchets toxiques, la criminalité organisée et les trafics, y compris la traite des êtres humains. Nous décidons d'un commun accord de rechercher des solutions aux problèmes les plus préoccupants pour les deux continents en matière de sécurité maritime, y compris la pollution des mers et des océans.



L'Afrique et l'UE s'emploieront conjointement à assurer une participation plus active et une meilleure coopération dans les enceintes internationales, notamment l'Assemblée générale des Nations unies et le G 20. Nous renforcerons le dialogue politique que nous menons à haut niveau afin de dégager des approches mieux coordonnées et des positions communes dans les négociations internationales. Nous soulignons le rôle important d'un multilatéralisme effectif et réaffirmons notre volonté de faire en sorte que les institutions multilatérales soient au cœur de la coopération internationale en faveur de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et de la démocratie et de la gouvernance mondiale. À cet égard, nous sommes conscients qu'il faut poursuivre la réforme des principaux organes des Nations unies afin de rendre l'ensemble du système des Nations unies plus efficace et plus transparent, et pour l'adapter aux changements substantiels qui ont eu lieu dans la communauté internationale et concernant les membres des Nations unies.

Nous saluons les résultats des nombreux événements organisés en marge du sommet, qui ont contribué à son succès et qui montrent le dynamisme de notre partenariat stratégique et la participation effective d'un grand nombre d'acteurs. Nous prenons dûment note, en outre, des recommandations qui ont été formulées dans le cadre de ces événements.

Nous constatons avec satisfaction que l'UE fournit plus de la moitié de l'aide publique au développement au niveau mondial. L'UE réaffirme sa volonté d'augmenter le montant de l'aide pour atteindre un objectif collectif de 0,7 % du RNB d'ici 2015. En outre, nous nous félicitons que, sur la base des flux moyens annuels d'APD de l'UE - provenant tant de celle-ci que des États membres - en faveur l'Afrique, et compte tenu des engagements existants pour la période des trois années à venir, plus de 50 milliards EUR d'APD seront mis à disposition, pour concourir à la réalisation de l'objectif global que s'est assigné ce partenariat.

Nous exprimons notre gratitude au Guide de la révolution et du peuple de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste pour l'accueil, l'hospitalité et l'attention qu'il a accordés aux participants à ce sommet.

Nous convenons de nous réunir à nouveau à Bruxelles en 2013.